Nouveautés de l'application de saisie en ligne des données agricoles, session 2 - 2018

1. Recensement des ruchers (menu Animaux)

Les ruchers peuvent désormais être enregistrés dans l'application internet. Sous le menu « Animaux » → rucher les indications suivantes doivent être saisies

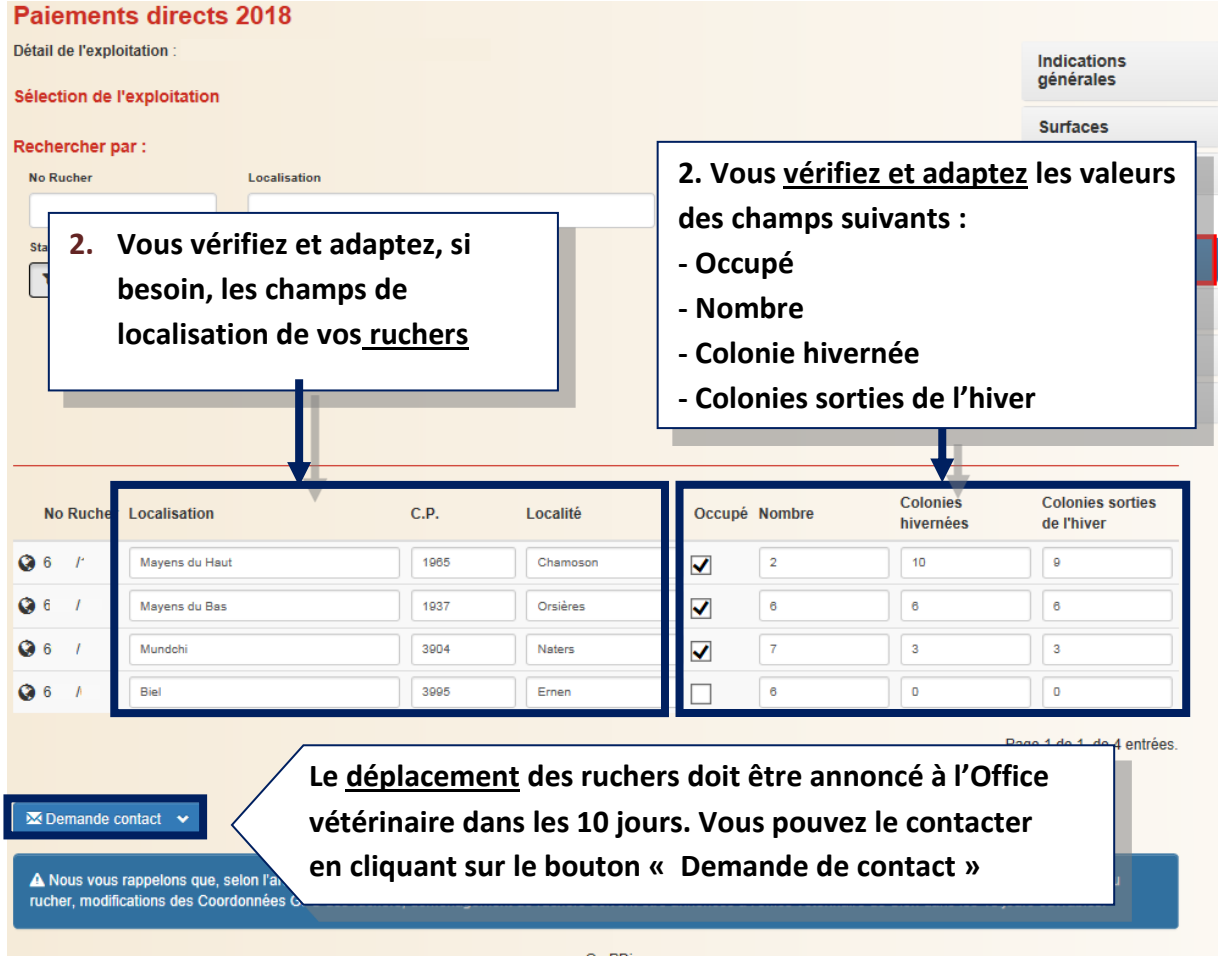

En cliquant sur le bouton vous ouvrez un plan qui vous indique où se trouve votre rucher. L'emplacement n'est pas modifiable sur la carte.

2. Validation des données de l'exploitation (menu Validation)

Lorsque vous avez terminé la saisie de vos modifications, vous devez terminer **la session en validant vos données** (menu validation)

Nouveau : il n'est plus nécessaire d'imprimer le document de validation et de le renvoyer signé au service de l'agriculture.

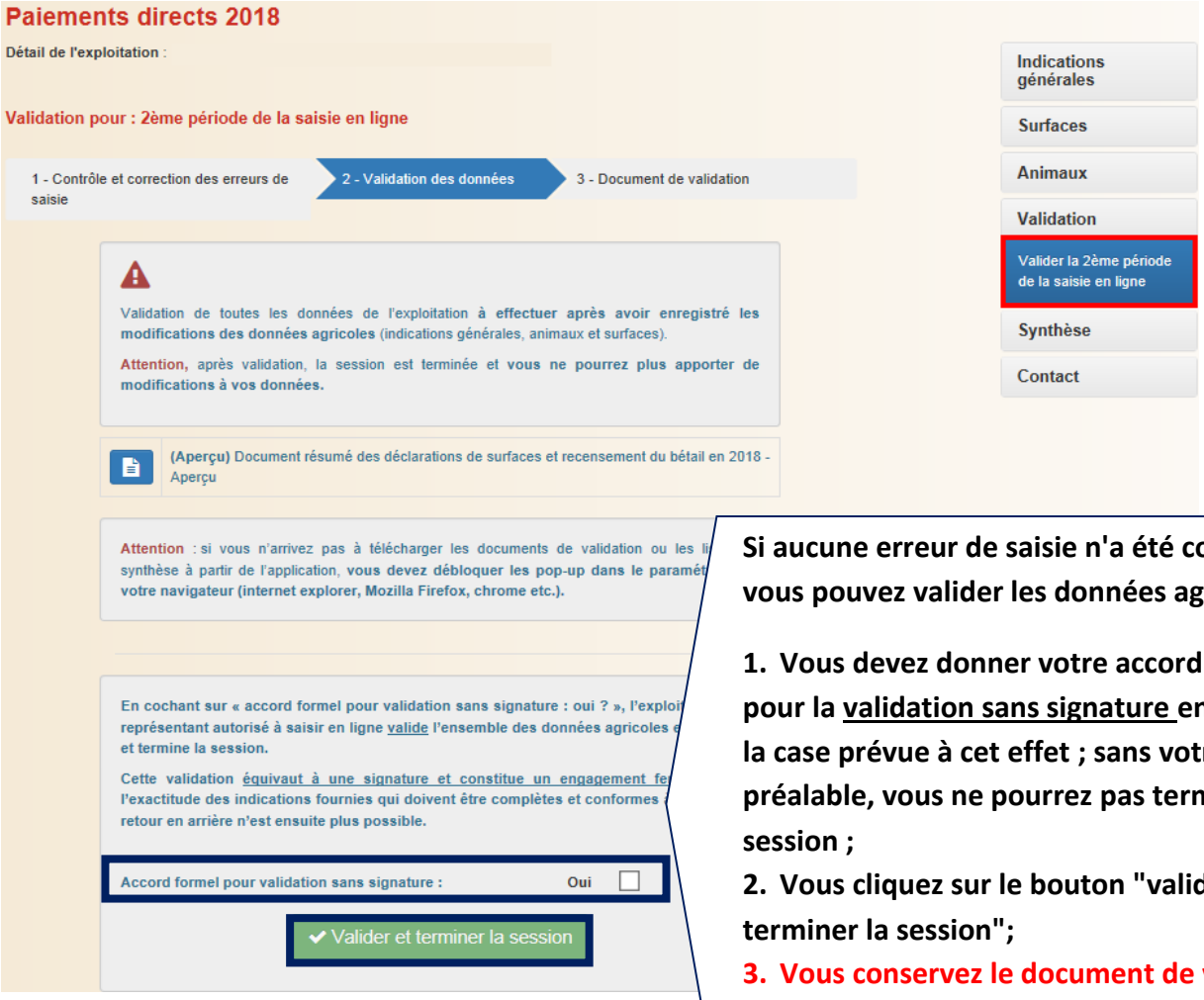

Si aucune erreur de saisie n'a été constatée, vous pouvez valider les données agricoles :

1. **Vous devez donner votre accord formel pour la <u>validation sans signature</u> en cochant la case prévue à cet effet ; sans votre accord préalable, vous ne pourrez pas terminer la session ;**
2. **Vous cliquez sur le bouton "valider et terminer la session";**
3. **Vous conservez le document de validation dans vos dossiers → il ne doit pas être envoyé au service de l'agriculture**

3. Diverses adaptations et simplifications de l'interface de l'application

Plusieurs adaptations et simplifications des interfaces ont été effectuées, notamment la saisie des animaux : il n'est plus nécessaire de cliquer sur les boutons « modifier et enregistrer ». Ces boutons ont été supprimés. Désormais, l'enregistrement des données est effectué automatiquement lors de la saisie des données.

4. Contact au service de l'agriculture et support technique

Afin de répartir au mieux les nombreux appels téléphoniques au service de l'agriculture, nous vous recommandons **d'utiliser le numéro de contact qui s'affiche en haut dans l'application internet sous « contact ».**

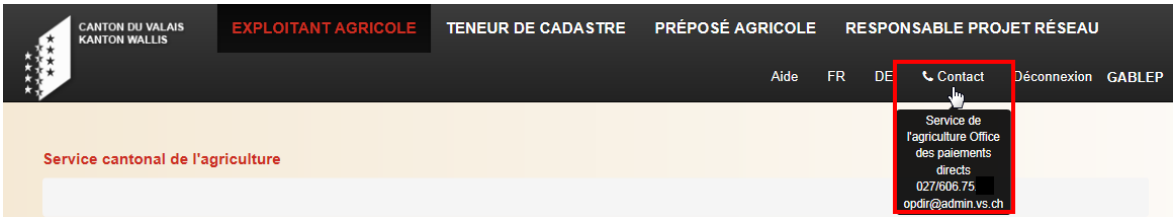

5. Instructions détaillées

- Vous trouverez plus d'informations et des instructions détaillées sur le site internet du service de l'agriculture sous: https://www.vs.ch/web/sca/saisie-en-ligne-des-donnees-agricoles